

-----PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal 2/2020-----

Du 9 mars 2020 de 19 h30 à 21 h 30

Joseph Berbett ouvre la séance à 19 h 30 en présence de tous les conseillers sauf Helena Schweitzer (procuration à Joseph Berbett), Denis Groell (proc. à Edouard Riff), Mathieu Wira (excusé) et Nathalie Colombé, non excusée.

-----LES DECISIONS-----

- 1- Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2020. **UNANIMITÉ**
- 2- Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2019. **UNANIMITÉ**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses réalisées 2019	552 807,61	165 190,54
Recettes réalisées 2019	544 203,37	199 141,00
Résultat de l'exercice 2019	Déficit : - 8604,24	Excédent: +33 950,46
	Excédent : + 25 346,22	
Résultats cumulés	*2018 219 316,45	*2018 : - 1 659,28
	*2019 - 8 604,24	*2019: + 33 950,46
	*2019 Eau : 68 842,63	*2019 Eau - 47 438,51
	*2019 Vers. Invest. : - 101 659,28	
Total excédent :	+ 177 895,56	Total déficit : - 15 147,33
Total excédent cumulé	162 748,23	

- 3- Le conseil approuve l'affectation des résultats 2019 . **UNANIMITÉ**

Il décide d'affecter au Budget Primitif 2020 les sommes de :

- 162 748,23 € de l'excédent de fonctionnement 2019 en recettes de fonctionnement 2020.
- 15 147,33 € du déficit d'investissement 2019 en dépenses d'investissement 2020.
- 15 147,33 € de l'excédent de fonctionnement 2019 en recettes d'investissement 2020.

- 4- Le conseil décide de maintenir en 2020, les 2 taxes locales au taux de 2019. **UNANIMITÉ**

Taxe Foncière (bâti) : 12,85 %

Taxe Foncière (non-bâti) : 66,42%

- 5- Le conseil vote les subventions aux associations pour 2020. **UNANIMITÉ**

⇒ Voir détail en page 3

- 6- Le conseil vote le budget primitif principal 2020. **UNANIMITÉ**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	658 789,23 €	189 415,56 €
Dépenses	658 789,23 €	189 415,56 €

- 7- Le conseil autorise la création d'un poste temporaire d'agent contractuel non-permanent pour permettre l'embauche d'une personne pendant les congés annuels d'Alexandre Biringier.

La personne sera embauchée à raison de 20 heures par semaine. **UNANIMITÉ**

- 8- Organisation de la semaine scolaire **UNANIMITÉ**

Suite à l'avis du Conseil d'Ecole du regroupement scolaire, le conseil vote pour le maintien des horaires actuels de l'école à Bisel, du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h35 à 16h20.

INFORMATIONS

1- Urbanisme

- **Permis de construire** de Madame Joëlle ADAM pour construction d'une maison individuelle rue d'Altkirch
- **Déclaration préalable** de Madame Michaela HEINIS pour installation d'une serre au 13 rue Herbrig
- **Déclaration préalable** de la SCI CORRIERI pour installation de stores corbeilles et ravalement de façades au 1 rue Principale
- **Déclaration préalable** de Monsieur Johann FOURNIER pour ravalement de façades et remplacement de menuiseries extérieures au 16 rue d'Altkirch.

Les investissements prévus en 2020	
Logiciel Mairie	3 500,00
Fibre Optique (50% du reversement à la Comcom)	12 000,00
Frais de notaire cession terrains rue Bellevue	3 000,00
Part investissement syndicat du regroupement scolaire	1 000,00
Plantations arbres forêt et verger	9 500,00
Bâtiment mairie (Etude de faisabilité)	10 000,00
Rampe d'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite	2 000,00
Ecole	2 000,00
Aménagements rue du Moulin, des Prés et de Largitzen + busages rue d'Altkirch	32 500,00
MPT (Local Fuel)	5 000,00
Tabourets siphons	3 600,00
Eclairage public	5 000,00
Matériel sapeurs-pompiers	2 000,00
Outillage atelier communal (échelle, tondeuse, Kärcher...)	12 500,00
Portable+ Vidéoprojecteur	3 000,00
Mobilier de bureau (chaises pour salle multi-activités école)	2 000,00
Aménagement balançoire aire de jeu du Parc	3 000,00
Aménagement aire de pique-nique au barrage	2 000,00
Remboursement capital des emprunts	36 500,00
Divers et dépenses imprévues	14 000,00



Les travaux pour l'arrivée de la fibre ont démarré.



QUÊTE LIGUE CONTRE LE CANCER

Les conseillers municipaux, quêteurs bénévoles de la Ligue contre le Cancer passeront en avril dans les rues de Bisel pour récolter vos dons. Merci de leur réserver un bon accueil.



pour la vie

Suventions

ASSOCIATIONS	2019	2020
Aide aux Personnes Agées (APALIB)	250,00 €	250,00 €
AFM Téléthon	35,00 €	35,00 €
Amicale des donateurs de sang	200,00 €	200,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Bisel	600,00 €	600,00 €
Apom		100,00 €
Artisans et commerçants de la Largue	50,00 €	50,00 €
Caritas	100,00 €	100,00 €
Chiens guide d'aveugles	50,00 €	50,00 €
Chorale Ste Cécile Bisel	200,00 €	200,00 €
Club Vosgien	200,00 €	
Comité de rénovation de l'Eglise	200,00 €	200,00 €
Comité Gestion Maison Pour Tous	1 000 ,00 €	1 200 ,00 €
Conseil de Fabrique		2 000,00 €
Coop scolaire Ecole de Bisel	200,00 €	200,00 €
Croix-Rouge Française	100,00 €	100,00 €
Delta Revie	50,00 €	50,00 €
FC Bisel	2 500,00 €	1 600,00 €
FC Bisel licenciés	200,00 €	200,00 €
FNACA	50 ,00 €	50 ,00 €
Fondation Armée du Salut EHPAD	100,00 €	100,00 €
Judokas de Bisel	1 000,00 €	1 000,00 €
Judokas de Bisel licenciés	250,00 €	250,00 €
Le rêve d'Alexia	200,00 €	100,00 €
Les amis de Luppach	100,00 €	100,00 €
Mieux Vivre à Saint Morand	100,00 €	100,00 €
Prévention routière	35,00 €	35,00 €
Société des amis de la bibliothèque	65,00 €	65,00 €
Union départementale Sapeurs-Pompiers	280,00 €	260,00 €
Subventions diverses		1 305,00 €
TOTAL	8 115,00 €	10 500,00 €



Commandes de stères de bois

**S'adresser rapidement
à la mairie.**



Mme Marie-Louise Stehlin
85 ans



M. Marcel Berger
85 ans



M. Gérard Peter
80 ans

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)

Coronavirus COVID-19

Comment mon enfant continue-t-il à apprendre en cas de fermeture de son école ou de son établissement scolaire ?

Selon l'évolution du contexte sanitaire, la préfecture peut décider de fermer temporairement une école ou un établissement scolaire.

Un service de continuité pédagogique est assuré pendant cette période par l'école ou l'établissement.

Ce service peut s'appuyer sur une plateforme pédagogique gratuite du Cned, Ma classe à la maison :

- de la grande section de maternelle au CM2 : Ma classe à la maison École ;
- de la 6^e à la 3^e : Ma classe à la maison Collège ;
- pour les classes de 2^{de}, 1^{re} renouvelée et terminales L, ES et S : Ma classe à la maison Lycée.

Cette plateforme permet à chaque élève de :

- maintenir un contact régulier avec son professeur et ses camarades ;
- participer à des classes virtuelles afin d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'acquérir de nouveaux savoirs ;
- échanger des exercices et devoirs à faire à la maison.

Les professeurs accompagnent leurs élèves pendant toute la période de fermeture dans l'utilisation de ces ressources en leur adressant supports de cours et exercices via l'environnement numérique de travail (ENT) ou la messagerie électronique. Pour les élèves n'ayant pas accès à Internet, un dispositif adapté est proposé. Tous les moyens de communication sont mobilisés pour assurer la continuité des échanges entre l'élève et ses professeurs.

C'est le directeur d'école ou le chef d'établissement qui vous communique l'adresse pour vous connecter à la plateforme Ma classe à la maison ainsi que les modalités d'inscription. Chaque élève peut alors créer son compte.

Suivre l'évolution du coronavirus sur le site de la Préfecture du Haut-Rhin :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/>



Organisation des élections municipales du 15 mars en situation d'épidémie de coronavirus.

La commune mettra en oeuvre les recommandations du ministre de l'intérieur.

Nettoyage du bureau de vote:

- Nettoyage des locaux avant et après les élections.
- Nettoyage des tables, urnes, table d'isoloir plusieurs fois par jour.
- Aération du bureau de vote plusieurs fois par jour.

Entrée dans le bureau de vote:

- Affichage des affiches de santé publique
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique ou lavabo pour se laver les mains à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

Opérations de vote:

- Mise en place d'un cheminement.
- Séparation des différents postes (vérification d'identité, bulletins de vote isoloir, urne et émargement.)

Recommandation:

--> munissez-vous d'un stylo de couleur bleue ou noire.